

Kablamo

Insecticide Pour Punaises Des Lits

Aussi supprime les puces, insectes volants et rampants

AÉROSOL D'AMBIANCE ET DE CONTACT

DOMESTIQUE

GARANTIE :

D-phénothrine.....0,20 %

Téraméthrine.....0,20 %

N° D'HOMOL. 30070 L.P.A.

CONTENU NET : 50-600 g

ATTENTION



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Alti Packaging Systems Inc.
11 East Ave Brantford, Ontario
N3S 7P4
519-751-8998
www.altipack.com

MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Tenir la bonbonne en position verticale pour vaporiser le produit.

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR :

PUNAISES DES LITS : Vaporiser le produit sur le matelas, surtout autour des coutures et des bourres. Démanteler le lit, vaporiser le produit sur tous les joints. Répéter au besoin.

PUCES : Vaporiser le produit sur les endroits où l'animal se couche et le plancher autour de ceux-ci, mais pas sur les meubles ni sur les tapis avec lesquels les personnes entrent régulièrement en contact. Remplacer la vieille litière par une nouvelle litière propre après le traitement. **NE PAS VAPORISER LE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.**

INSECTES VOLANTS : Mouches, moucheron, moustiques, frelons, guêpes, aleurodes (plantes d'intérieur seulement) et petites mites volantes. Fermer toutes les portes et fenêtres et vaporiser le produit vers le haut et dans le centre de la pièce en lents mouvements circulaires. Vaporiser 5 à 10 secondes dans une pièce de dimensions moyennes. Diriger le brouillard dans les endroits où se trouvent les insectes. Quitter les lieux pendant au moins 15 minutes et aérer la pièce avant d'y revenir. Vaporiser le produit autour des luminaires.

INSECTES RAMPANTS : Fourmis, anthrènes des tapis, mille-pattes, chenilles, blattes, grillons, puces, lépismes argentés, perce-oreilles, cochenilles et araignées. Vaporiser le produit sur autant d'insectes que possible en plus de vaporiser à fond sur tous les endroits de la pièce qui peuvent abriter ces ravageurs. Porter une attention particulière aux fentes, surfaces cachées sous les éviers, derrière les cuisinières et les réfrigérateurs, aires d'entreposage et partout où ces ravageurs peuvent se cacher. Pour tuer les fourmis, traiter les portes, le pourtour des cadrages de fenêtre, les pistes de fourmis et autres zones d'accès. Répéter au besoin.

Pour les autres insectes indiqués ci-dessus, vaporiser le produit autour des cadrages de porte et de fenêtres, à l'intérieur comme à l'extérieur.

RAVAGEURS SUR LES PLANTES D'INTÉRIEUR : Tue les fourmis, pucerons, chenilles, cicadelles, araignées, aleurodes, cochenilles et tétranyques sur les plantes d'intérieur telles que lierres et violettes d'Usambara. Tenir la bonbonne à une distance de 45 à 60 cm des plantes traitées. Couvrir les deux surfaces des feuilles. Éviter de mouiller le feuillage avec le brouillard. Vaporiser en courts jets d'une seconde pour le traitement localisé sur les repousses. Faire preuve de prudence sur les jeunes plantes et les repousses.

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Contient un distillat de pétrole. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de vaporisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon après l'utilisation. **NE PAS VAPORISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE OU AUTRES ANIMAUX.** Éviter de contaminer les produits alimentaires. Ne pas utiliser le produit dans les aires commerciales de transformation ou de préparation des

aliments. À la maison, couvrir toutes les surfaces de transformation des aliments et les ustensiles lors du traitement ou les laver et les rincer à fond avant de les utiliser. Retirer ou couvrir les aliments exposés. Sortir les animaux et les oiseaux et couvrir les aquariums avant le traitement. Quitter la pièce pendant au moins 15 minutes après le traitement, et aérer avant d'y revenir. Contenu sous pression. Garder loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas perforer ou incinérer le contenant. L'exposition à des températures supérieures à 50 °C risque de faire éclater le contenant. Ne pas utiliser ce produit dans un équipement électrique ou sur celui-ci en raison du risque de choc. Ne pas utiliser sur les adiantes pédalés. Ne pas utiliser sur les cultures légumières.

PREMIERS SOINS :

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur et de la flamme nue.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour libérer la pression résiduelle. Envelopper le contenant avec plusieurs feuilles de papier journal et jeter avec les ordures ménagères. Ne pas perforer ou incinérer le contenant.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))